



**U.N.A.P.A.F.**

Union Nationale des Associations  
de Piégeurs Agréés de France



Le 20 mars 2020,

**Mesdames, Messieurs les piégeurs adhérents à l'UNAPAF.**

Depuis que l'on est confiné, chacun a essayé d'adapter à sa manière les dérogations de déplacement. Ceci est bien français !

Un cycliste qui va faire sa balade de 30Km, je suis tout seul sur mon vélo, le cavalier qui se dit, si le cycliste peut le faire alors moi aussi, je suis tout seul sur mon cheval.

Un autre se balade à pied le long de la forêt, alors moi, je peux aller me balader aussi le long de la forêt pour relever mes pièges ou visiter mes agrainoirs.

Et ainsi de suite, le pêcheur sur son siège, le chasseur dans son mirador, le plaisancier sur son bateau .....

Halte-là ! Tout cela c'est fini, il ne faut pas se leurrer tous les pays qui ont pratiqué le confinement ont appliqué la même méthode :

- On va vous confiner, 15 jours,... avec des modalités de déplacement
- On va restreindre les modalités de confinement ..... Chaque préfet prend des mesures de restriction adaptées à son département
- On va vous confiner totalement ...
- Ce n'est plus 15 jours c'est 1 mois ...

Donc, dès à présent prenez vos dispositions, fermez tous vos pièges, ramenez vos appelants à la maison, ne les tuez pas, on en aura grand besoin à la reprise.

Merci de relayer largement cette information.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

**DIDIER LEFEVRE**

**PRÉSIDENT DE L'UNAPAF**



**UNAPAF**

Union Nationale des Associations de Piégeurs Agréés  
de France

[www.unapaf.fr](http://www.unapaf.fr)